



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502 - 01 BP 3621 Cotonou
+ 229 21 31 29 12 / 21 31 47 12
mcvr.info@gouv.bj
www.cadredevie.gouv.bj



FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

Cotonou, le 21 JUIL 2026

AVIS N° 001 /DGFNEC/MCVT/AC/DMRF/DPPSE/SD

APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET SAP 055 FINANCE PAR LE GCF

Le Fonds national pour l'Environnement et le Climat (FNEC) est un office d'Etat à caractère social, culturel et scientifique placé sous la tutelle du Ministère de Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable. Conformément au décret n°2021-191 du 05 mai 2021, le FNEC est chargé du financement des programmes et projets liés à la protection de l'environnement et des ressources naturelles, à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et à l'amélioration du cadre de vie des populations.

Il a obtenu, dans le cadre de l'exécution de ses activités, des ressources financières du Fonds Vert pour le Climat (GCF) pour financer le **projet SAP055 « Renforcement de la résilience sanitaire des communautés vulnérables au changement climatique dans la zone ABD (Adjohoun, Bonou et Dangbo) au Bénin »** avec une contrepartie du Budget National. L'objectif de ce projet est d'améliorer la résilience des communautés vulnérables de la zone sanitaire ABD face au paludisme, aux maladies cardiovasculaires (MCV) et aux infections respiratoires aiguës (IRA) dans un contexte de Changement Climatique. Les activités planifiées intègrent le développement de système de santé et d'infrastructures innovants pour la surveillance de ces maladies climato-sensibles, la mise en œuvre des mesures concrètes d'adaptation, le renforcement des capacités des acteurs et la capitalisation des acquis.

En tant qu'entité de mise en œuvre de ce projet, le FNEC doit mettre en place l'équipe de l'Unité de Gestion (UGP) qui sera chargée de la coordination des activités entre l'entité accréditée (FNEC), l'entité d'exécution (DNSP) et les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. Cette Unité de Gestion du Projet sera chargée d'établir des rapports semestriels et annuels sur l'avancement des activités dans les délais impartis et de les soumettre au FNEC.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) est une structure de coordination technique et de suivi de la mise en œuvre du projet. Elle ne détient aucune prérogative directe en matière de gestion financière, d'ordonnancement des dépenses ou de passation des marchés publics et de signature des contrats de marchés. Ces missions relèvent exclusivement des structures compétentes du FNEC et des Entités d'Exécution (DNSP, FNEC) conformément aux dispositions légales et réglementaires nationales, ainsi qu'aux exigences fiduciaires et de gouvernance du Fonds Vert pour le Climat (GCF).

Les postes ci-après sont ouverts au recrutement, objet du présent avis. Il s'agit de :

- Coordonnateur du projet ;
- Spécialiste Suivi-Evaluation et Capitalisation ;
- Spécialiste de Passation des Marchés Publics et Finances ;
- Spécialiste en Sauvegardes Environnementales, Sociales et du Genre.

1. Conditions à remplir par les candidats

1.1 Poste du coordonnateur

Le (la) Coordonnateur(trice) du projet SAP 055 exécutera ses responsabilités sous la supervision générale du Directeur général du Fonds national pour l'Environnement et le Climat (DG/FNEC) à qui il rendra compte conformément aux exigences de l'Accord d'Activité Financée (FAA) signé entre le FNEC et le GCF dans le cadre de ce projet. Il/elle coordonne les équipes techniques, administratives et financières du projet et assure la mise en œuvre efficace, efficiente et conforme des activités.

a) Responsabilités et tâches

Le (la) Coordonnateur(trice) sera responsable de l'Unité de Gestion du Projet. Il ou/elle gérera des activités du projet en collaboration avec les entités d'exécution et assumera les exigences administratives générales pour une exécution efficace et efficiente des activités afin d'obtenir des résultats de qualité. A cet effet, il doit :

- prendre connaissance du fonctionnement des politiques et processus du Fonds national pour l'Environnement et le Climat, de l'Accord Cadre d'Accréditation (en Anglais Accreditation Master Agreement (AMA) du FNEC et de l'Accord d'Activité Financée (Financed Activity Agreement (FAA)) du projet SAP 055 ;
- superviser la mise en œuvre des activités du projet en coordonnant les activités entre l'Entité accréditée (AE), les entités d'exécution (EE) et les partenaires de mise en œuvre ;
- gérer les ressources humaines de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), à travers notamment un encadrement administratif et technique dans la mise en œuvre des activités du projet, la coordination et la communication régulière avec les entités d'exécution ;
- coordonner la planification annuelle, l'allocation des ressources, la mise en œuvre, le suivi et le rapportage de l'exécution technique et opérationnelle du projet, en étroite collaboration avec le FNEC, la DNSP, les autorités locales et le comité de pilotage du projet ;
- préparer les TdRs pour le recrutement des consultants et veiller à ce que le processus de recrutement soit conforme à la législation en vigueur ;
- préparer à temps tous les rapports d'avancement requis par le projet, incluant les évaluations exigées par le GCF aux échéances retenues ;
- participer à l'organisation de l'évaluation à mi-parcours et de clôture du projet ;
- développer les plans de travail et les budgets annuels et les faire approuver par le FNEC avant leur adoption par le Comité de Pilotage du projet ;



- diriger des missions sur le terrain, notamment en fournissant des conseils aux consultants externes et à toutes les parties prenantes du projet, et s'assurer que chaque mission soit sanctionnée par un rapport avec conclusions et recommandations ;
- appuyer le suivi en temps réel de l'avancement du projet et l'alerte pour corriger plus tôt les dysfonctionnements afin d'éviter les éventuels retards dans la mise en œuvre du projet ;
- assurer la cohérence et les synergies des activités dans les zones d'intervention du SAP055 ;
- assurer la production, la qualité et la livraison des rapports et autres documents de qualité à transmettre au FNEC et au Comité de Pilotage ;
- représenter le projet SAP055 lors de réunions, ateliers et séminaires nationaux, selon les besoins ;
- organiser les sessions du Comité de Pilotage ;
- effectuer toute autre tâche connexe selon les besoins.

b) Profil du titulaire

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5 au moins) en gestion des projets ou en Santé Publique ou en environnement, changement climatique ou tout autre diplôme jugé équivalent
- Avoir cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des changements climatiques et la santé ;
- Justifier de cinq (05) ans cumulés d'expériences en qualité de gestionnaire des projets et programmes dans le secteur de la Santé ;
- Avoir une bonne maîtrise des procédures des Partenaires Techniques et Financiers et bailleurs internationaux notamment le GCF et le Fonds d'Adaptation (AF) ;
- avoir une bonne connaissance du cadre normatif applicable aux secteurs de l'environnement et des changements climatiques, notamment les textes législatifs et réglementaires, ainsi que les politiques publiques, stratégies et documents de planification y afférents ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique et du pack office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) ;
- Etre de nationalité béninoise ;
- être âgé(e) de 40 ans au moins à la date de dépôt des dossiers ;
- avoir une parfaite maîtrise du français ;
- maîtriser la langue anglaise serait un atout.

1.2 Poste du Spécialiste en Suivi-Evaluation et Capitalisation

Le (la) Spécialiste en suivi-évaluation et capitalisation exécutera sa responsabilité sous l'autorité du Coordonnateur du projet.

a) Responsabilités et tâches

Le (la) Spécialiste du suivi-évaluation, sous l'autorité du Coordonnateur, est responsable de la conception et de la mise en œuvre du système de suivi-évaluation du projet, de la mesure des résultats et des impacts, ainsi que de la capitalisation des expériences et des bonnes pratiques. Il (elle) veille à ce que les progrès du projet soient documentés, analysés et communiqués conformément aux exigences du GCF. Il (elle) appuie le coordonnateur dans la mise en œuvre des exigences administratives générales du projet dépendant de son portefeuille à titre d'Expert(e) contractuel(le). A cet effet, il (elle) doit :

- prendre connaissance du fonctionnement des politiques et processus du Fonds national pour l'Environnement et le Climat, de l'Accord Cadre d'Accréditation (en anglais Accreditation Master Agreement (AMA)) du FNEC et de l'Accord d'Activité Financée (Financed Activity Agreement (FAA)) du projet SAP 055 ;

- mettre en place et coordonner la mise en œuvre du système de suivi-évaluation du projet en collaboration avec les responsables suivi-évaluation du FNEC et des entités d'exécution sur la base des indicateurs et des outils de collecte de données en cohérence avec le cadre logique et le plan de suivi-évaluation du projet SAP 055 ;
- assurer le rapportage selon les normes du GCF, rendre compte de la mise en œuvre des activités ainsi que du degré de réalisation des objectifs par rapport à leurs indicateurs au coordonnateur ;
- assurer l'élaboration des rapports d'exécution semestriels, annuels, de cofinancement et autres rapports du projet ;
- participer à la réalisation des évaluations à mi-parcours et finales du projet en cohérence avec le format du GCF tout en alimentant spécifiquement les indicateurs d'impact et les résultats du GCF (conformément au cadre logique du GCF) ;
- faciliter, organiser et accompagner la mise en place opérationnelle des activités du projet ;
- assurer l'élaboration des plans de travail annuel budgétisés (PTAB) du projet et suivre sa mise en œuvre ;
- fournir un appui direct aux équipes des entités d'exécution du projet afin de renforcer leurs capacités en matière de suivi, d'évaluation, de capitalisation des acquis et d'apprentissage ;
- appuyer l'assurance qualité de tout document produit dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- développer un mécanisme de communication pour le projet ;
- appuyer la préparation des ateliers (comité de pilotage, réunions, formation, etc.) et des missions externes d'évaluation du projet ;
- effectuer toute autre tâche connexe selon les besoins.

b) Profil du titulaire

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5 au moins) en planification, en gestion des projets, en économie, en statistiques ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le suivi-évaluation de projets de développement ou de l'environnement et de gestion des changements climatiques ou de la santé ;
- maîtriser la gestion du cycle de projet et la méthode de programmation axée sur les résultats ;
- Avoir une bonne maîtrise des mécanismes de suivi évaluation des Partenaires Techniques et Financiers ou bailleurs internationaux notamment le GCF et le Fonds d'Adaptation (AF) ;
- avoir la capacité éprouvée d'analyse et de rédaction des rapports d'études ;
- avoir fait le suivi-évaluation dans les institutions de gestion de l'environnement et des changements climatiques ou de la santé serait un atout ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique et du pack office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, MS Project, Access, ou tout autre logiciel de gestion) ;
- Etre de nationalité béninoise ;
- être âgé(e) de 35 ans au moins et 45 ans au plus à la date de dépôt des dossiers ;
- maîtriser la langue française ;
- maîtriser la langue anglaise serait un atout.

1.3 Poste du Spécialiste de Passation des Marchés Publics et Finances

Le (la) Spécialiste de Passation des Marchés Publics et Finances exécutera sa responsabilité sous la supervision générale du Coordonnateur du projet SAP 055.

a) Responsabilités et tâches

Le (la) Spécialiste de Passation des Marchés Publics et Finances accompagnera les entités d'exécution du projet dans la préparation des dossiers techniques de passation des commandes publiques et dans la gestion des finances. Il (elle) appuie la préparation des budgets et les plans annuels de passation des marchés du projet.

De façon spécifique, le (la) Spécialiste de Passation des Marchés Publics et Finances doit :

- appuyer les entités d'exécution dans la préparation des plans de passation des marchés de toutes leurs activités et suit mise en œuvre ;
- appuyer les Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) des Entités d'Exécution dans la préparation des marchés (achats, bons de commandes des biens et services, y compris des demandes de devis, d'appel d'offres et leur évaluation) et contribuer à l'élaboration des contrats ;
- faire régulièrement au coordonnateur le point de la mise en œuvre des plans de passation de marchés des entités d'exécution, des difficultés rencontrées et des solutions envisagées ;
- accompagner les entités d'exécution dans la préparation des budgets et plan de travail annuels du projet en lien avec les exigences du GCF ;
- appuyer l'entité accréditée dans la planification et le suivi financier des activités du projet ;
- élaborer les rapports financiers semestriels et annuels du projet en collaboration avec les entités d'exécution ;
- préparer les fiches de mise à disposition d'équipements à la signature du Coordonnateur au profit de l'UGP ;
- participer à la mise en œuvre du système de contrôle interne du projet ;
- appuyer l'organisation administrative, financière et matérielle des ateliers et missions du projet ;
- effectuer toute autre tâche connexe selon les besoins.

b) Profil du titulaire

- avoir un diplôme d'étude universitaire (BAC + 5) en marchés publics et/ou en gestion financière ;
- avoir au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle cumulée dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement ou passation des marchés, dans la gestion des finances publiques, y compris une expérience avec les organisations internationales ;
- avoir travaillé dans une institution en charge de la gestion de l'environnement et des changements climatiques et/ou de la santé serait un atout ;
- savoir utiliser les logiciels de gestion comptable, les tableurs, Word, Powerpoint, Internet ;
- être de bonne moralité et respecter l'éthique et la déontologie professionnelle.
- Etre de nationalité béninoise ;
- être âgé(e) de 35 ans au moins et 45 ans au plus à la date de dépôt des dossiers ;
- maîtriser la langue française ;
- maîtriser la langue anglaise serait un atout.

1.4 Poste du Spécialiste en sauvegardes environnementales, sociales et du genre

Le (la) Spécialiste en sauvegardes environnementales, sociales et du genre exécutera sa responsabilité sous l'autorité du Coordonnateur du projet SAP 055.



a) Responsabilités et tâches

Le (la) Spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales et du genre, sous l'autorité du Coordonnateur, assure la conformité du projet avec les politiques et normes de sauvegardes environnementales et sociales et du genre du Fonds Vert pour le Climat (GCF). Il/elle veille à l'intégration du genre dans toutes les composantes du projet et suit les impacts environnementaux et sociaux du projet. Il (elle) appuie le coordonnateur dans le domaine de son portefeuille à titre d'Expert contractuel.

De façon spécifique, le (la) Spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales et du genre doit :

- s'approprier des politiques et processus du Fonds national pour l'Environnement et le Climat, de l'Accord Cadre d'Accréditation (en anglais Accreditation Master Agreement (AMA)) du FNEC et de l'Accord d'Activité Financée (Financed Activity Agreement (FAA)) du projet SAO 055 ;
- renforcer les capacités de l'équipe de mise en œuvre du projet en matière d'égalité des sexes dès le début du projet, afin de garantir une gestion sensible au genre, notamment en ce qui concerne la planification, la budgétisation, le suivi des résultats, l'analyse et la communication ;
- fournir des orientations de haut niveau aux entités d'exécution (EE) sur la manière de garantir l'intégration des garanties environnementales et sociales dans toutes les activités du projet. Cela comprend l'examen de tous les contrats, termes de référence, politiques, plans et cadres élaborés dans le cadre du projet afin de vérifier leur conformité aux principes des garanties environnementales et sociales du Fonds vert pour le climat (GCF) ;
- participer à l'élaboration d'un mécanisme de traitement des plaintes (MTP) au niveau du projet, en appuyant la mise en œuvre de la politique globale de tolérance zéro en matière de violence sexuelle et affective (VSS) ;
- veiller à la mise en œuvre et au suivi du plan de gestion environnementale et Sociale et du plan d'action genre du projet ;
- veiller à la mise en œuvre et au suivi du plan d'engagement des parties prenantes ;
- contribuer aux campagnes de sensibilisation communautaires dans les zones du projet afin d'informer toutes les parties prenantes sur les risques de VSS, les stratégies de prévention, les droits des victimes et le fonctionnement du mécanisme de traitement des plaintes (MTP) ;
- veiller à ce que les besoins spécifiques des personnes vulnérables (femmes, des personnes handicapées, etc.) soient pris en compte lors de la mise en œuvre du projet ;
- élaborer les rapports de la mise en œuvre du plan d'action environnementale et social, du plan d'action genre et du plan d'engagement des parties prenantes du projet SAP 055 conformément aux exigences du GCF ;
- participer à l'élaboration des autres rapports d'exécution semestriels, annuels, de cofinancement du projet ;
- participer aux évaluations à mi-parcours et finales du projet en cohérence avec le format du GCF tout en alimentant spécifiquement les indicateurs genre d'impact et de résultats du GCF (conformément au cadre logique du GCF) ;
- effectuer toute autre tâche connexe selon les besoins.

b) Profil du titulaire

- avoir un diplôme universitaire supérieur (Bac+ 5) en développement économique et social ou en gestion de l'environnement ou en genre et inclusion sociale ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience cumulée en sauvegarde environnementale et sociale des projets de développement ;

- justifier au moins une (01) expérience dans un projet de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques ;
- avoir une bonne maîtrise des procédures des Partenaires Techniques et Financiers et bailleurs internationaux ;
- avoir travaillé dans une institution en charge de la gestion de l'environnement et des changements climatiques et/ou santé serait un atout ;
- être de bonne moralité et respecter l'éthique et la déontologie professionnelle.
- Etre de nationalité béninoise ;
- être âgé(e) de 35 ans au moins et 45 ans au plus à la date de dépôt des dossiers ;
- maîtriser la langue française ;
- maîtriser la langue anglaise serait un atout.

2. Conditions générales

2.1 Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée et précisant le poste sollicité et l'adresse complète du candidat adressée au Directeur Général du Fonds national pour l'Environnement et le Climat (02 pages au maximum) ;
- un curriculum vitae détaillé signé comportant les noms et adresses de trois (03) personnes de référence qui ont connaissance des qualifications et expériences professionnelles du candidat ;
- les copies légalisées des diplômes exigés ;
- les copies légalisées des attestations de travail et/ou des références professionnelles ;
- une copie de l'acte de naissance sécurisé ;
- une photocopie légalisée d'une pièce d'identité ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité béninoise ;
- un extrait du casier judiciaire datant de trois (03) mois au plus à la date de publication de l'appel à candidatures (à présenter au plus tard à l'étape d'entretien) ;
- un certificat de visite et de contre visite délivré par un médecin agréé par l'État, de préférence exerçant dans un centre public de santé.

2.2 Qualités requises pour les postes

- Avoir la capacité d'analyse, de synthèse et de décision ;
- Avoir un esprit d'équipe ;
- Être méthodique, rigoureux, dynamique et autonome ;
- Faire preuve de conscience professionnelle ;
- Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir une grande capacité d'organisation et une aptitude à communiquer ;
- Être libre de tous conflits d'intérêts ;
- Jouir d'un bon caractère et faire preuve d'intégrité morale ;
- Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Être apte à travailler à un rythme soutenu et sous pression.

2.3 Durée du contrat et lieu de travail

La durée du contrat est de **deux (02) ans renouvelables** avec une période d'essai de trois (03) mois jugée satisfaisante par l'Entité Accréditée. La prestation de l'employé est évaluée à la fin de chaque année.

Le poste est basé à Cotonou avec des déplacements dans la zone d'intervention du projet SAP 055.

2.4 Procédure de sélection des candidats

La procédure de sélection des candidats comprendra les étapes suivantes :

- 1^{ère} phase : Présélection sur dossiers et établissement d'une liste restreinte de candidats ;
- 2^{ème} phase : Organisation des tests écrit et oral ;
- 3^{ème} phase : Délibération et affichage des résultats de sélection.

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

2.5 Dépôt des dossiers

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir leur dossier complet de candidature au plus tard **le 07 août 2026 à 17 heures 00 minute** par dépôt physique sous pli fermé au secrétariat administratif du FNEC, sis à Gbèdjromindé à côté de la maison des médias ;

Les enveloppes doivent porter la mention « **CANDIDATURE AU POSTE DE _____** »

NB :

- Les diplômes nationaux délivrés par les Établissements Privés d'Enseignement Supérieur doivent être authentifiés et ceux obtenus à l'étranger admis en équivalence ;
- L'absence de l'une quelconque des pièces requises et/ou la non-légalisation des pièces exigées sont éliminatoires.
- **A compétence égale, la candidature de la femme sera privilégiée.**



Dr. Appolinaire D. GNANVI
Directeur Général